



## **Procès-verbal de séance du 25 septembre 2014**

### **Comité syndical du Syndicat Mixte de Gestion du Conservatoire**

#### **Etaient présents :**

Monsieur Félix MOROSO, Président du Syndicat  
Monsieur Robert LAURENTI, 1<sup>er</sup> Vice-Président, représentant DLVA  
Monsieur Pierre SUZOR, 2<sup>ème</sup> Vice-Président, représentant la CCABV  
Madame Françoise BERINGUIER-BOYER, Conseillère générale  
Madame Sylviane CHAUMONT, Conseillère générale  
Monsieur René MASSETTE, Conseiller Général

#### **Assistaient également à la séance :**

Monsieur Eric DOUCET Directeur général du CRD  
Madame Christine JOLY, Directrice administrative du CRD  
Monsieur Benoît PAILLARD, Directeur pédagogique et artistique adjoint du CRD

#### **Etaient absents excusés :**

Monsieur Pascal ANTIQ, représentant Durance Luberon Verdon Agglomération  
Monsieur Ambroise MAZAL, représentant la Communauté de Communes Asse-Bléone-Verdon  
Monsieur Bernard SOURICE, Directeur du développement culturel de la DLVA  
Monsieur François MONIN, Directeur général adjoint du Conseil général  
Madame Violette RENAUX, payeuse départementale

### **Ordre du jour**

#### **Questions soumises à approbation :**

- ❖ Approbation du procès-verbal du 18 juin 2014
- ❖ Décision Modificative n° 1
- ❖ Modification du tableau des cadres d'emplois
- ❖ Indemnité de conseil allouée au comptable
- ❖ Recrutement d'un agent d'accueil dans le cadre d'un Contrat Unique d'Insertion – Contrat d'Accompagnement vers l'Emploi
- ❖ Retard de la rentrée des élèves de Manosque

Les membres du Comité syndical ont été convoqués à 15 heures. Le quorum étant atteint, la séance démarre à 15 heures.

❖ Approbation des PV du 18 juin 2014

Le procès-verbal de la réunion précédente est soumis à approbation.

*Adopté à l'unanimité.*

❖ Décision Modificative n° 1

Les principaux éléments de la DM1 sont présentés. Ils augmentent le BP de 39 173.26 euros. La DM1 est soumise au vote.

*Adopté à l'unanimité*

❖ Modification du tableau des cadres d'emplois

Deux créations de postes sont soumises à l'approbation :

- 1 poste d'AEA principal de 1<sup>ère</sup> classe en discipline musique actuelle à 16h30. Il s'agit de l'augmentation d'une heure 30 du poste existant à 15h, ce dernier poste sera supprimé lors d'un prochain comité syndical.
  
- 1 poste d'adjoint administratif de 2<sup>ème</sup> classe à 28h sur les fonctions d'accueil à Digne les Bains. Le poste actuel figurant au tableau est libellé « agent d'accueil hors filière » ce qui ne correspond à aucun grade de la Fonction publique. Ce poste sera supprimé lors d'un prochain comité syndical

*Adopté à l'unanimité*

❖ Indemnité de conseil allouée au comptable

Il convient de fixer les indemnités de conseil allouées au comptable. Il est proposé de fixer le taux maximum.

*Adopté à l'unanimité*

❖ Recrutement d'un agent d'accueil dans le cadre d'un Contrat Unique d'Insertion – Contrat d'Accompagnement vers l'Emploi

Compte tenu qu'un poste à temps complet à l'accueil de Digne-les-Bains est actuellement vacant suite à la demande de disponibilité d'un agent, il est nécessaire de recourir à un recrutement. Il est proposé de recruter une personne en CUI.

Françoise Béringuier-Boyer indique que selon les informations qu'elle a eues du Cdg, un poste ne peut rester vacant au-delà de six mois suite au départ à un départ en retraite ou à la prise d'une disponibilité. Cette disposition implique que l'on pourvoit ce poste par un agent. Après six mois, si l'agent qui est en disponibilité souhaite réintégrer, il est prioritaire en cas de vacance de poste correspondant à son grade dans la collectivité mais pas sur le poste antérieurement occupé, qui est désormais pourvu.

*Adopté à l'unanimité*

Un rapport supplémentaire est distribué en séance.

❖ Retard de la rentrée des élèves de Manosque

Il est fait part des difficultés rencontrées à l'antenne de Manosque. La rentrée des élèves a été repoussée deux fois compte tenu que le chantier de travaux n'était pas terminé. Il est proposé

un abattement de 2.7 % par semaine de retard dans l'hypothèse où la rentrée serait une nouvelle repoussée au-delà du 29/09.

*Adopté à l'unanimité*

La directrice suggère de mettre en place un comité syndical concernant la présentation d'éléments d'information tels que :

- Le bilan de la rentrée
- Le rapport d'activité 2013-2014
- L'évolution de la masse salariale sur 6 années

Les élus proposent de rattacher la présentation de ces informations au prochain comité syndical de décembre dont la date est fixée au 11/09 à 15 h.

Il est également proposé de fixer une date de réunion de cadrage budgétaire en janvier lors du prochain comité syndical.

Pierre SUZOR souhaite savoir si les enseignants de Manosque récupéreront les heures non travaillées.

Il lui est répondu qu'il n'y a aucune obligation en la matière. Par contre, la récupération des heures sera certainement réalisée par certains sur la base du volontariat.

La directrice informe les élus du vol qui a eu lieu à l'antenne de Manosque le 11 septembre dernier.

La séance est clôturée à 16 heures.

Félix MOROSO, Président	
Robert LAURENTI, 1 <sup>er</sup> Vice-Président	
Pierre SUZOR, 2 <sup>ème</sup> Vice-Président	
Françoise BERINGUIER-BOYER, Conseil général	
Sylviane CHAUMONT Conseil général	
René MASSETTE Conseil général	

